Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 110 (1965)

Heft: 5

Artikel: La défense contre avions en pleine évolution

Autor: Racine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343248

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La défense contre avions en pleine évolution.

Mettant à profit les progrès de la technique, en particulier de l'électronique, les ingénieurs ont donné à nos armes de défense contre avions un degré de perfection réjouissant.

Pour combattre un ennemi dans l'espace aérien, il faut d'abord le repérer. C'est la mission de l'organisation de surveillance disposant des radars à grand rayon d'action, complétée par les observations du service de repérage et de signalisation d'avions.

La situation aérienne générale ainsi obtenue est communiquée aux compagnies radar des régiments de DCA qui, elles, sont chargées de fournir aux officiers d'engagement les renseignements plus précis leur permettant de prendre leurs décisions. Ces compagnies radar disposent d'un radar d'acquisition surveillant le secteur qui lui est assigné. Dans les angles morts du radar, des postes d'observation signalent directement aux unités de feu les formations aériennes s'approchant du dispositif DCA.

Les coordonnées des formations ennemies sont transmises aux unités de feu de la DCA moyenne lorsque les avions se trouvent encore à plus de 12-15 km. En quelques secondes le radar de tir intercepte alors le but qui lui est attribué. Le calculateur électronique détermine les éléments de tir des pièces et l'officier de tir pourra ouvrir le feu assez tôt pour que les coups atteignent l'adversaire à la distance maximum d'efficacité.

Ce qui caractérise ce système d'arme, c'est la rapidité avec laquelle se déroulent toutes les opérations, aussi bien celles de l'assaillant que la riposte. Il s'agit en effet de détruire un agresseur arrivant à 900 km à l'heure ou davantage avant que celui-ci ait engagé ses propres armes. Les tubes télécommandés exécutent des mouvements, sans limite en dérive, à grande vitesse angulaire. Le feu est déclenché par

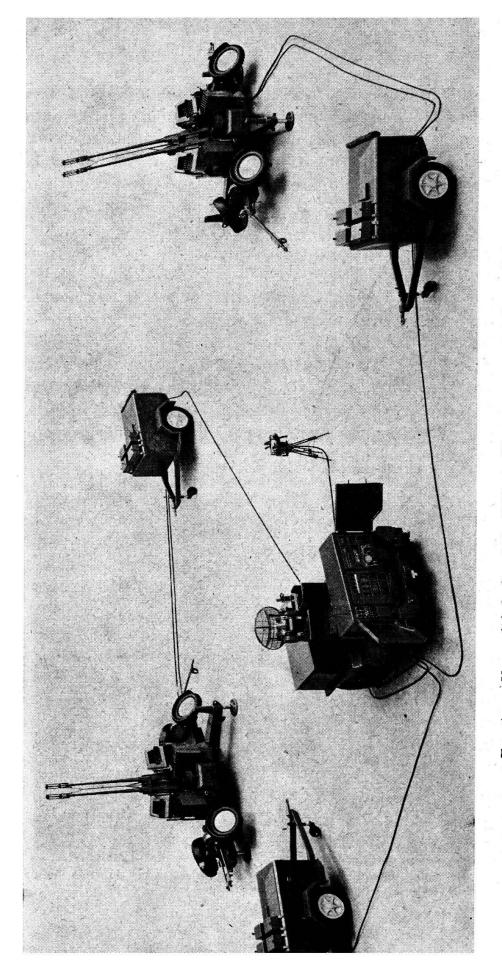


Fig. 1. — Une unité de feu de la DCA de 35 mm comprenant deux pièces à 2 tubes et un appareil de radar de tir « Superfledermaus », avec les groupes électrogènes fournissant le courant. Les câbles permettent de placer les pièces jusqu'à 250 m du radar de tir.

l'officier de tir sans qu'aucun servant ne soit nécessaire. Les deux pièces de l'unité de feu, comptant chacune deux tubes de 35 mm, n'effectuent pas un tir de barrage. Elles suivent continuellement et automatiquement le but, tirent à la cadence de 550 coups/minute par tube, soit 1100 coups par pièce ou 2200 coups à la minute par unité de feu. L'avion se trouve donc dans une gerbe de 36 coups à chaque seconde, 36 coups d'une munition explosive incendiaire d'une extraordinaire efficacité.

Pour la protection d'un objectif de petite dimension, on engage généralement une unité tactique, soit le groupe à trois batteries de 2 unités de feu.

Les 6 unités de feu prendront position autour de l'objectif à des distances judicieuses de telle manière que les cercles d'efficacité ne présentent pas d'angles morts et que la DCA puisse entrer en action avant que les avions ennemis aient pu faire usage de leurs armes.

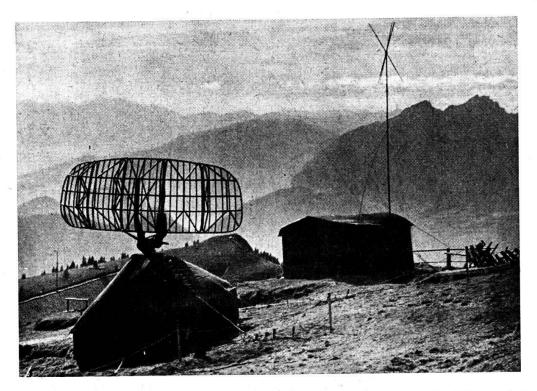


Fig. 2. — Le radar d'acquisition de la compagnie de radar de DCA balaie le ciel de tout le groupe.

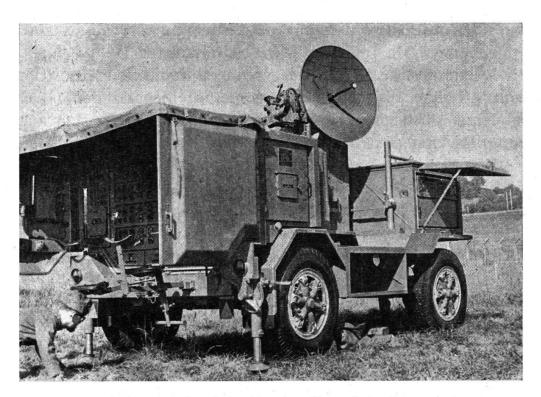


Fig. 3. — Le radar de tir «Superfledermaus».

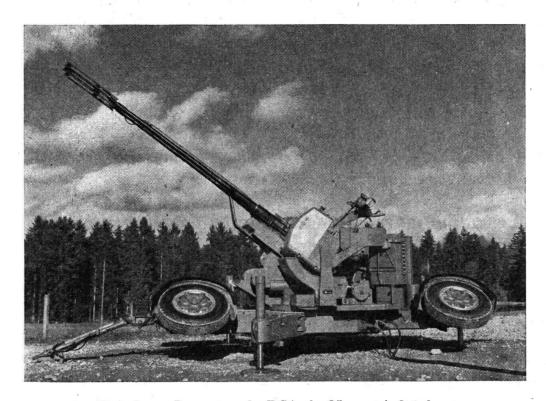


Fig. 4. — Le canon de DCA de 35 mm à 2 tubes.

Si les objectifs à défendre présentent une certaine surface, l'engagement du régiment entier s'imposera.

Les armes de la DCA légère occuperont leurs positions tout près des objectifs, les volumes d'efficacité de la DCA moyenne s'interpénétrant pour assurer une protection aussi complète que possible autour et sur les zones à protéger.

Les moyens financiers accordés par le Parlement et les livraisons régulières des constructeurs nous permettent de remplacer successivement notre DCA lourde dépassée par la vitesse des avions modernes.

Les écoles de recrues et les cours de transition ont démontré que, grâce au niveau élevé de la formation professionnelle de nos soldats, un recrutement adéquat et une organisation rationnelle des périodes d'instruction permettent à la troupe et aux cadres de milice de remplir les missions qui leur sont confiées dans le cadre de la DCA moyenne.

Aux plus grandes distances, la défense générale de l'espace aérien est l'affaire des unités de fusées téléguidées en collaboration avec l'aviation. A cet échelon également, nous avons pu bénéficier de l'évolution technique des moyens de défense. Nous y reviendrons à une autre occasion.

Colonel VM. EMG Racine

Les manœuvres expérimentales de l'ère atomique

II

Au niveau des entités nationales

Outre les manœuvres de très grande envergure qui se situent à l'échelle des alliances ou à celle des deux supergrands (voir R.M.S. avril 65), d'autres manœuvres ont lieu tout naturellement dans chaque pays, nombreuses et